



GDS
Rhône-Alpes

STATUTS SANITAIRES

UMT

OMACAP

8 OCTOBRE 2019

Statuts sanitaires

- ☐ Mis en place par la section caprine régionale en 2016
- ☐ Sérologies sur échantillon du troupeau et réalisation de sérologies pour CAEV/Visna Maedi, Fièvre Q, Chlamydiose et Paratuberculose.

Effectif troupeau	< 50	de 50 à 100	de 100 à 150	de 150 à 200	de 200 à 250	de 250 à 300	de 300 à 350	de 350 à 400	au-delà de 400
Nombre d'animaux à prélever	7	8	9	10	11	12	13	14	15

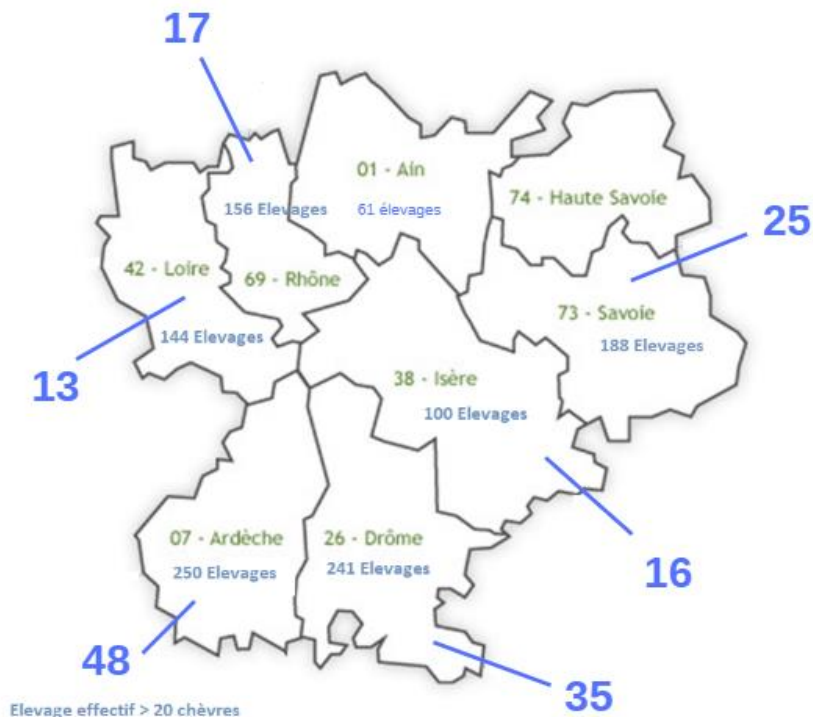
- ☐ Démarche volontaire de chaque éleveur pour:
 - ☐ Améliorer la gestion sanitaire globale du troupeau
 - ☐ Mettre en œuvre des mesures de prévention
 - ☐ Gérer les introductions et les ventes d'animaux

Prise en charge: 50% montant HT analyses (100% jeune installés)

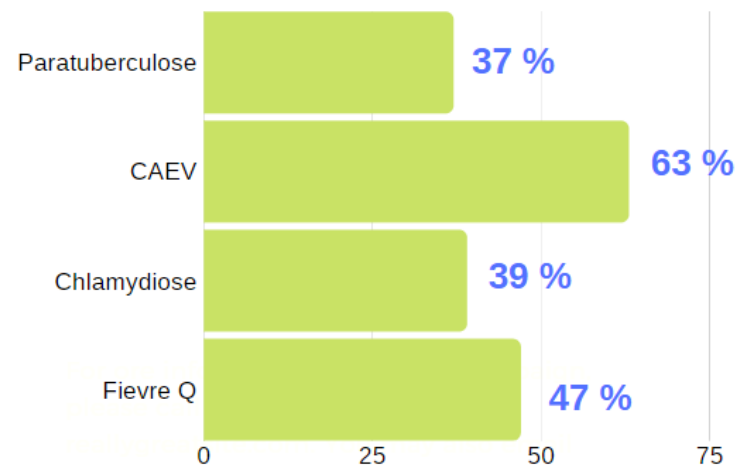
Statuts sanitaires

Caprins

154 statuts réalisés/1140
élevages > 20 chèvres



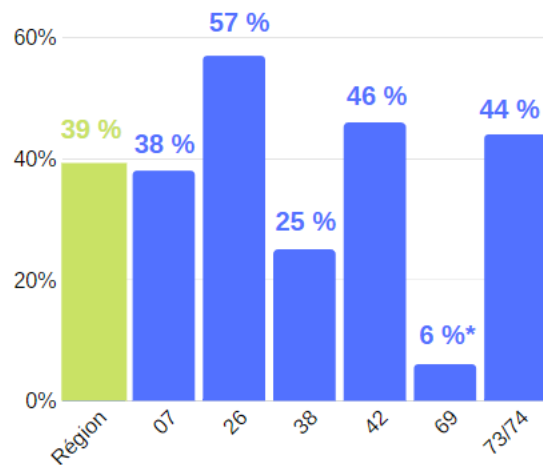
% de statuts positifs sur les 154 statuts



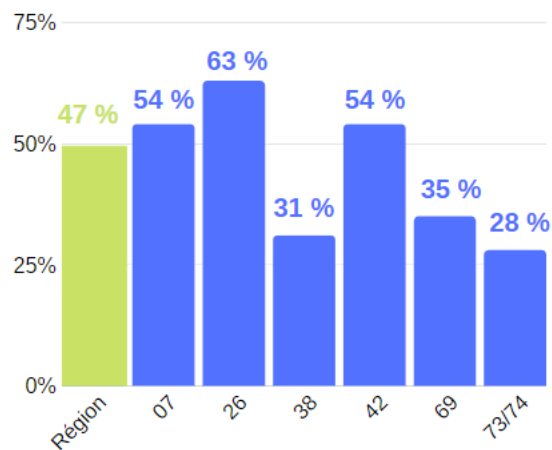
Statuts sanitaires

Caprins

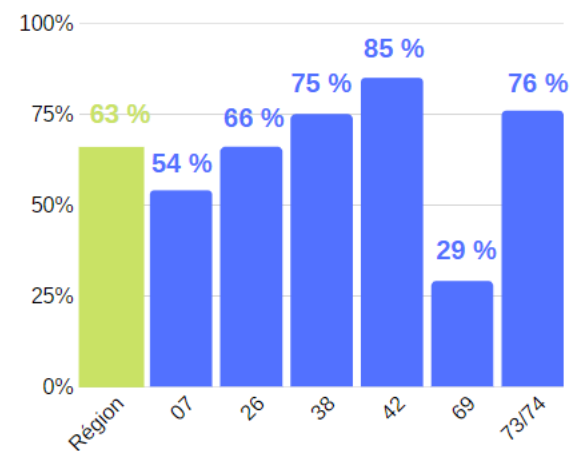
Chlamydiose



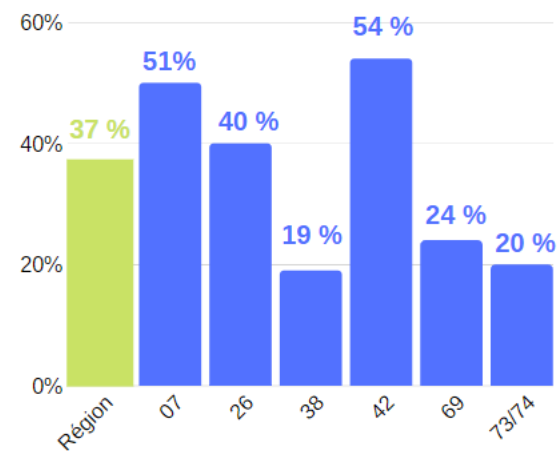
Fièvre Q



CAEV



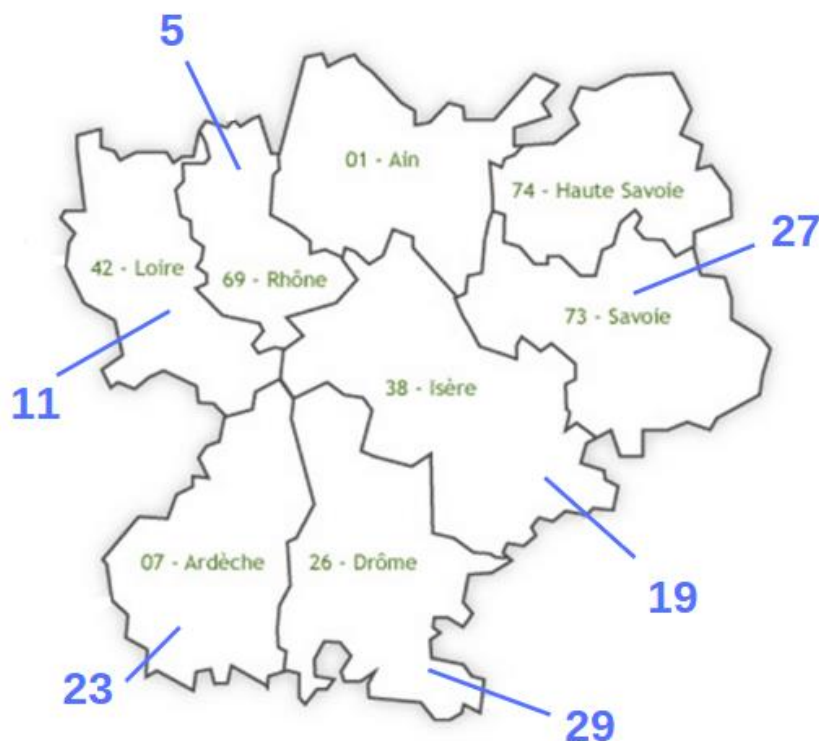
Paratuberculose



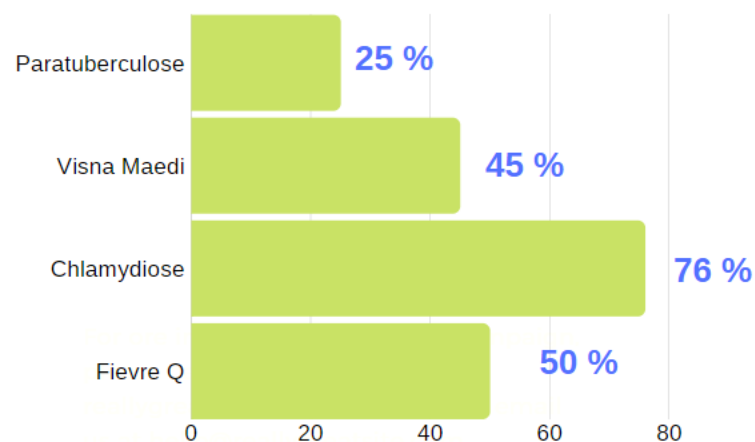
Statuts sanitaires

Ovins

114 statuts réalisés



% de statuts positifs sur les 114 statuts réalisés



Statuts sanitaires

CONCLUSION

- ☐ Sont réalisés/demandés par éleveurs (création troupeau, agrandissement etc.)
- ☐ Prévention adaptée à chaque élevage (plan de maîtrise, vaccination, mesures sanitaires lors des visite en ferme, refus d'introduction etc.)
- ☐ Formation interprétation des statuts sanitaires: difficultés participation
- ☐ Premier pas à Garantie Cheptel Indemne CAEV
- ☐ Terme « statut » - mal interprété en ovin

GARANTIE CHEPTEL
INDEMNÉ CAEV

Vous venez de faire votre statut sanitaire, et aucun animal n'est ressorti positif en CAEV...

IL SEMBLERAIT QU'IL N'Y AIT PAS DE CAEV DANS VOTRE TROUPEAU...
Savez-vous qu'il existe une garantie cheptel Indemne de CAEV?

Une garantie Indemne de CAEV, pourquoi faire ?

- Valider que votre cheptel est réellement indemne de CAEV
- Protéger votre troupeau de l'introduction de ce pathogène
- Garantir la vente d'animaux indemnes de CAEV
- Contribuer à l'assainissement collectif de la filière caprine

Comment l'obtenir?

- Avoir réalisé un statut sanitaire favorable
- Faire deux contrôles sérologiques de tous vos animaux de plus de 12 mois
- Contrôler toutes vos introductions
- Ne pas mélanger avec des ovins positifs en Visna Maedi

 **GDS**

Pour en savoir plus, contacter votre GDS

QUESTIONS?

